



PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE
PREFECTURE DE LA GIRONDE

ALERTE METEOROLOGIQUE

NIVEAU DE VIGILANCE ORANGE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan d'alerte météorologique :

Décide la diffusion de **l'alerte météorologique** (Niveau de vigilance **ORANGE**) pour le phénomène suivant :

ORAGES

pour l'ensemble du département : Validité : du jeudi 08 juillet 2010 à 20h00 au Vendredi 09 Juillet à 09 h00.

Il est demandé, en particulier aux maires de prendre toutes dispositions garantissant la sécurité des biens et des personnes et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.	- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.	- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement	- Evitez les promenades en forêts.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.	- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
	- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Dès cet instant, il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :
A charge à Mesdames et Messieurs les maires d'aviser les exploitants des campings sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

- 08 92 68 02 33 ou 08 92 68 00 00
- Minitel 36.15 météo

- Répondeur Préfecture 05.56.90.65.98
ou par internet www.meteo.fr ou www.vigimeteo.com

Fait à Bordeaux, le 08 juillet 2010 à 12h50
Pour le Préfet et par délégation
Le cadre de permanence SIDPC.